



TROPHEE DES LANDES FEMININS

La compétition aura lieu le dimanche 18 Octobre 2020 à partir de 9 heures à SAINT MARTIN DE HINX.
L'accueil sera ouvert dès 8 heures 15 et les parties débuteront à 9 heures précises.

1. Composition des équipes

Chaque équipe sera constituée de 4 joueuses, le panachage est autorisé
Tout changement d'identification en cours de journée entraînera la disqualification immédiate de l'équipe.
Les 4 licences seront juste vérifiées à l'accueil et remises aux joueuses.

2. Modalités d'inscription

Les inscriptions se feront au niveau du C.D.40 et devront être envoyées pour le 14 octobre 2020

3. Déroulement de la compétition

- Chaque équipe dispute 7 parties suivant un horaire prédéfini.
- Les parties débuteront dès le coup de sifflet de lancement. En cas de retard. 1 point de pénalité sera comptabilisé toutes les deux minutes et la disqualification pour la partie sera prononcée au bout de 20 minutes.
- Les parties se jouent en 13 points ou à défaut en temps limité (coup de sifflet entre 50 – 60 minutes).
- L'ordre et la durée des parties (entre 50 – 60 minutes) ne seront pas communiqués à l'avance.

Pas de partie nulle. En cas d'égalité au signal annonçant la fin de la partie, (la mène entamée sera terminée) et une mène supplémentaire est jouée, le gagnant de la mène étant déclaré vainqueur de la partie sur la base du score acquis après cette dernière mène.

- Attention, goal-average important pour le classement il s'effectuera en tenant compte des parties gagnées et de la différence de points acquis dans les parties. L'alignement des points en 13 sera reporté sur le logiciel en respectant le même écart.
- A la fin de chaque partie, le porteur du badge de chaque équipe vient à la table donner son score
- Il y aura une pause de 15 minutes entre la fin des parties et le début des suivantes. Pendant cette pause les équipes transmettront leurs résultats et prendront connaissance de la partie suivante. Elles pourront également se désaltérer avec un passage par la buvette.
- Chaque équipe a droit à 1 changement de joueuse par partie, à coordonner avec l'adversaire.
- Dès le coup de sifflet final de la 7^{ème} partie, le classement final sera effectué et sera suivie de la remise des récompenses.

4. Règlement : Au vu des parties en temps le règlement de celui-ci s'applique automatiquement -
Les règles du cadre de jeu s'appliquent, c'est-à-dire que boule ou but sortant des limites sont nuls.

- Le jet du but : 50 cm des lignes latérales et 1 mètre de la ligne de fond.
- A l'exception de ces cas particuliers, le règlement FFPJP s'applique.
- Tout litige ou cas non prévu dans ce règlement sera examiné par le jury. Les décisions de celui-ci seront sans appel. Chaque capitaine d'équipe s'engage à avoir pris connaissance du présent règlement et à en accepter toutes les clauses.